



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-PRÉFECTURE DE DREUX

Pôle Citoyenneté et Sécurité

Tél. : 02 37 27 72 00

Fax : 02 37 46 80 72

Mèl : pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr

Dreux, le 22 avril 2024

ARRETE N° 2024-08 SP/DREUX

**PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION RELATIVE A L'EMPLOI
DES ENFANTS DANS LE SPECTACLE**

*Le Préfet d'Eure-et-Loir,
Officier de l'ordre national du Mérite,*

Vu le Code du Travail et notamment l'article R.7124-19 ;

Vu la loi n° 63-808 du 6 août 1963 modifiant et complétant les dispositions relatives à l'emploi des enfants dans le spectacle et réglementant l'usage des rémunérations perçues par des enfants n'ayant pas dépassé l'âge de la scolarité obligatoire ;

Vu le décret n° 64-1020 du 24 septembre 1964 portant règlement d'administration publique relatif à l'emploi des enfants dans le spectacle ;

Vu le décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Hervé JONATHAN en qualité de Préfet d'Eure-et-Loir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 9-2024 en date du 8 mars 2024 portant délégation de signature à M. Christophe HERIARD, Sous-préfet de l'arrondissement de Dreux ;

Vu la désignation du juge des enfants, magistrat coordonnateur du tribunal pour enfants en date du 26 juin 2023 par décret portant nomination (magistrature) au Tribunal Judiciaire de CHARTRES ;

Sur proposition de M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Dreux ;

ARRETE

Article 1er – La commission relative à l'emploi des enfants dans le spectacle prévue à l'article R.7124-19 du Code du Travail est composée ainsi qu'il suit :

- Pour le Tribunal judiciaire de CHARTRES :

Titulaire : Mme Sylvie AVEZOU-FRANCH, Juge des enfants ;

Suppléante : Mme Amélie DRZAZGA, Juge des enfants ;

- Mme. Evelyne MEGE, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir (ou son représentant) ;

- Pour la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations :

Titulaire : M. Nicolas DROUART, Directeur ;

Suppléante : Mme Estelle PARAYRE, Directrice adjointe ;



- Pour la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire :
Titulaire : Mme Christine DIACON, Directrice régionale ;
Suppléante : Mme Marie-France BERMEJO, Gestionnaire des licences d'entrepreneurs de spectacle.

Article 2 : Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Dreux est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

**Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-préfet de Dreux**



Christophe HÉRIARD